

À l'attention de [Madame, Monsieur], Recteur
/rectrice de l'académie de (Nom académie)
[Madame, Monsieur],[Directeur/Directrice]
Académique des Services de l'Éducation
nationale (département),

le

Objet : Information relative au nouveau cadre législatif de l'instruction en famille
erronée ou manquante sur vos outils de communication aux familles

[Madame, Monsieur],[Messieurs], [Mesdames]

Le cadre législatif concernant l'instruction en famille a changé en août 2021, suite au vote de la loi confortant le Respect des principes de la République et à la mise en place des décrets d'application. Comme vous le savez, cette modalité d'instruction est désormais soumise à autorisation.

La loi entrera en application dès la rentrée 2022, mais les demandes d'autorisation pour septembre doivent vous être envoyées cette année entre le 1er mars et le 31 mai.

De nombreuses familles parmi les quelques 5.000 sympathisants de l'action du collectif FÉLICIA actif dans la défense et la promotion du libre choix de l'instruction et des apprentissages, nous ont signalé qu'**un des sites dépendant de votre académie dispensait des informations relatives à l'instruction en famille [incorrectes ou incomplètes]** au regard des derniers textes législatifs.

Votre site internet- lien- mentionne en date du....

[mention]

[capture d'écran]

Nous constatons ici une déformation/interprétation de la loi qui ne mentionne nullement ces éléments.

Ou

Nous constatons ici une information erronée. La loi mentionne en effet

OU

Votre site internet- lien- en date du.... ne mentionne pas le nouveau cadre législatif



[mention]

[capture d'écran]

Nous comprenons que la mise en ligne des nouvelles dispositions réglementaires n'est jamais simple à l'arrivée d'une nouvelle législation et nous pouvons supposer qu'aucun modèle uniformisé ne vous a été fourni par le ministère de l'Éducation nationale pour vous faciliter la tâche.

Cependant, en cette période de demande d'autorisation annuelle, les familles cherchent activement auprès de notre collectif, la confirmation des textes en vigueur. Or, force est de constater que les informations administratives légales dispensées par vos services sont à ce jour [incorrectes ou manquantes].

Il nous semble important, en tant qu'autorité de l'état de référence pour la question de l'octroi d'autorisation à la pratique de l'instruction en famille, de faire le nécessaire pour **mettre à jour ces informations dans les plus brefs délais**, la fenêtre pour les demandes d'autorisation étant déjà bien entamée.

Nous vous remercions par avance pour votre réactivité et nous permettons de revenir vers vous rapidement sans réponse de votre part.

Dans l'attente, nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer [Madame, Monsieur], l'expression de nos salutations distinguées.

Le collectif FÉLICIA

contact@federation-felicia.com .